



CONCOURS D'ENTREE



SECTION SPORTIVE FOOTBALL « District Meurthe et Moselle » du Collège Georges De La Tour à Nancy

Le concours d'entrée 2016 qui aura lieu **le mercredi 10 mai 2017 de 8h30 à 11h30** sur les installations du collège (Terrain synthétique) est ouvert à tous les licenciés du District entrant **uniquement en classe de 6^{ème} à la rentrée de Septembre 2017** (Aucune place disponible pour les autres niveaux 5^e-4^e-3^e)



L'enseignement du football, dispensé par des Brevetés d'Etat Second degré, est de 3h30 hebdomadaires, réparties sur 2 fois 1h45.

Les entraînements sont OBLIGATOIRES : les lundis et jeudis de 16h10 à 17h55 pour les élèves de 6^e/5^{ème} et les lundis et vendredis de 16h10 à 17h55 pour les élèves de 4^e/3^{ème} .

Renseignements et contacts : Olivier LEFEBVRE (pour 6^{ème}/ 5^{ème}) au 06.03.49.74.89
ou/& Alain MAIRE (pour 4^{ème} / 3^{ème}) au 06.81.76.77.74.

LES OBJECTIFS de la SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL :

Outre l'amélioration des qualités techniques et tactiques et le développement des compétences autour du savoir-être, la section sportive vise, par le biais de la motivation, à situer l'élève dans une meilleure dynamique pour sa réussite scolaire.

LA PREFORMATION

- Les jeunes footballeurs font leur scolarité au sein du collège, et s'entraînent dans une structure adaptée dont le cahier des charges est élaboré par le ministère de l'E.N en collaboration avec la Direction Technique Nationale de la Fédération Française de Football. La circulaire N° 96-291 du 13/12/1996 définit le cadre de fonctionnement des Sections Sportives Scolaires.
- Le recrutement est effectué sur concours en fonction des critères requis pour le niveau.
- La zone d'influence de la section sportive scolaire se situe sur l'ensemble du sud du département de Meurthe et Moselle.
- L'admission définitive se réalise sur la sélection sportive, le contrôle médical et surtout le dossier scolaire de l'année en cours.

LE FONCTIONNEMENT

- Les joueurs jouent avec leur club le week-end, et s'y entraînent en dehors des jours d'entraînement de la Section Sportive.
- 2 entraînements obligatoires par semaine avec la Section Sportive, les lundis et jeudis de 16h10 à 17h55 pour les 6^{èmes}/5^{èmes}, ou les lundis et vendredis de 16h10 à 17h55 pour les 4^{èmes}/3^{èmes}.
- La scolarité est normale ; tous les cours (y compris EPS) sont dispensés dans l'établissement.

LE RECRUTEMENT

- Les inscriptions et le concours d'entrée s'effectuent comme désigné ci-dessous.

LES EPREUVES

- Concours Football : tests techniques (jongleries et slalom conduite de Ballon chronométré) ; jeu réduit (3 cc 3 ou 4 cc 4) ; match avec jeu au poste sur terrain de foot à 8.
- Etude du dossier scolaire = Commission d'admission
- Contrôle médical : ECG (Electro cardiogramme) par un médecin du sport

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Candidatures libres ou par le biais du club,
- Entrer en classe de 6^{ème} à la rentrée prochaine.
- **Etre licencié dans un club appartenant au District de Meurthe et Moselle de Football la saison prochaine 2017/18.**

Les dossiers de candidature sont à demander au Collège Georges de La Tour, soit par écrit (5 rue Croix St Claude - 54000 Nancy), soit par téléphone au 03 83 96 86 18, et sont à retourner pour le **5 mai au plus tard.**